

Pré-rapport GT 4 de la concertation "objectifs 500.000 logements"

Publié le 30 janvier 2014 par Patrick Julien

Nous venons de recevoir le pré-rapport établi par Alain Maugard pour le GT 4 de la concertation "objectifs 500.000 logements".

Ce rapport est extrêmement préoccupant pour la profession.

Il demande plus ou moins la **suppression de la loi MOP**, et **l'autorisation de contourner celle-ci et la loi sur l'architecture par de nombreuses dispositions** (contrats de CMistes jusqu'à 12 logements sociaux, conception avec les entreprises et les industriels en amont ... etc.)

Nous avons surligné en jaune les passages les plus inquiétants, ainsi que ceux qui concernent le BIM auquel nous ne sommes pas opposés mais vigilants.

Je tiens à préciser que pendant toute la concertation, nous avons lutté constamment contre ces propositions et nous nous insurgeons contre le fait d'y être associés. Ce n'est pas "le groupe qui demande", mais une partie de celui-ci, et certainement pas les architectes.

J'ai adressé ce jour un courrier au ministère de la culture, demandant de réagir immédiatement sur ce rapport, car il est très néfaste non seulement à la profession mais aussi à l'architecture.

Madame Romane Sarfati, conseillère auprès de la Ministre, m'a répondu par retour m'assurant qu'elle allait étudier attentivement ce dossier avec le service de l'architecture.

Les seules allusions à l'architecture sont extrêmement réductrices (et relèvent du dessin de façade) et sont bien éloignées de **ce qu'est réellement l'architecture : c'est à dire façonner le cadre de vie des citoyens.**

Autre grand oublié de ce rapport, et c'est un comble : **l'habitant**, sauf pour dire qu'il doit être formé pour bien utiliser la domotique que l'on va mettre en place. **Il n'y a aucune considération pour les personnes qui vont habiter ces logements.**

Nous devons réagir immédiatement, et cela passe par :

- La lecture d'une communication solennelle par notre représentant lors de la dernière réunion du GT 4, lundi 3 février
- Une courrier commun CNOA / Unsa adressé à Cécile Duflot
- Nos discussions avec le ministère de la culture pour aboutir à une réaction vigoureuse de leur part
- Une communication à la presse

Tout cela devant être fait avant le 5 février, date butoir de remise des dernières contributions

Mais comptez sur nous pour ne pas baisser les bras et continuer de lutter pied à pied contre nos prédateurs qui pensent que les architectes sont un frein à la construction de logements

S'il le faut nous vous mettrons à contribution et **nous comptons sur vous tous pour nous soutenir et défendre les architectes et l'architecture.**

Marie-Françoise Manière